

Bulletin de santé du végétal - Auvergne

n°3 du 15/02/2011

Colza

Réseau Colza 2010 - 2011

16 parcelles sur les 21 déclarées à ce jour dans la base régionale Auvergne ont fait l'objet d'observations en ce début de semaine, du 14 au 15 février 2011, et 1 parcelle supplémentaire a été visitée le 5 février.

Stades des cultures

Bien qu'aucune parcelle du réseau observée en ce début de semaine n'ait atteint le stade C2 (50% des plantes au stade) un début de décollement est noté pour 25 % des situations (de 5 à 30% de plantes concernées). Sur les autres parcelles, la reprise de végétation (stade C1 - reverdissement au niveau des cœurs - atteint) est maintenant effective, avec un nombre de plantes concernées encore limité sur seulement 3 parcelles.



Observations Ravageurs

Charançon de la tige du colza : les captures se généralisent : début de la période de risque pour les parcelles les plus avancées

Comme le laissait présager la météo, les déplacements de charançons vers les cultures se sont généralisés entre les relevés de cuvettes du début de la semaine dernière et ceux de ce début de semaine.

Des captures sont notées - de 1 à 19 - moyenne = 5 - sur les 16 parcelles ayant fait l'objet d'un relevé en ce début de semaine. Si on cumule les captures obtenues sur deux semaines, on atteint une moyenne de 6,4 captures réparties sur 16 des 18 parcelles ayant fait l'objet d'au moins un relevé. Le modèle proPlant considère qu'à ce jour le gros des vols a déjà eu lieu, des arrivées limitées pouvant toutefois encore se produire.

Rappelons que ces insectes sont très difficiles à voir dans la végétation, d'où l'importance du piégeage pour lequel on raisonne en présence/absence, le niveau de captures pouvant être très fluctuant d'une cuvette à l'autre sans pour autant refléter l'importance de la population d'insecte qui se met en place.

.../...

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Auvergne, rédigé par le Cetiom, Arvalis et la Draaf-Sral, en collaboration avec les Chambres d'Agriculture de l'Allier, du Puy de Dôme, de la Haute-Loire et du Cantal, Ets Cassier, Limagrain, Ets Chassin, Jeudy SA, Sica Bb, Sarl Bastin, les lycées de Marmilhat, Neuvy, Durdat-Larequille et Le Breuil/ Couze, Ets Combronde, Tardif, Tivagrain, Phytosem, Descreaux, Dodat, Coopaca, Thivat Venuat, Fredon, Agrisudest Centre, Altitude, Equation, Coop Eurea, SAS Trescarte, Agri Centre, le Ceta Val de Morge, le Ceta Limagne, Val Limagne.coop et des agriculteurs.

On peut par ailleurs penser que les toutes premières femelles arrivées voilà une semaine ont pour partie mûrifié leurs ovaires alors que pour les dernières quelques jours sont encore nécessaires pour les rendre aptes à la ponte. Ainsi le modèle proPlant considère que de premières pontes partielles sont possibles dès maintenant sur la région.

Rappelons que l'on est en situation à risque quand on conjugue présence de charançons (révélée par les captures), femelle aptes à la ponte (maturation généralement acquise 8 à 10 jours après les arrivées) et présence d'un minimum de tige tendre.

En conséquence, on peut considérer à ce jour que l'on entre en période de risque pour les parcelles les plus avancées, alors que pour les autres, le risque ne débutera qu'avec l'apparition des premiers entrenœuds vert-clair manifestant le tout début montaison, évolution plus ou moins rapide en fonction des conditions météo des jours à venir.

Charançon de la tige du chou : captures fréquentes et parfois très nombreuses dans certains pièges. Attention à ne pas confondre avec le charançon de la tige du colza

Le charançon de la tige du chou reprend son activité en même temps que le charançon de la tige du colza et accompagne fréquemment celui-ci dans les cuvettes.

Ainsi, en ce début de semaine on note de 1 à 185 captures dans 14 situations sur les 15 pour lesquelles un relevé spécifique a été noté. Sur deux semaines, on cumule une moyenne de 32 captures, intéressant 14 des 18 situations ayant fait l'objet d'au moins 1 relevé.

Alors que la forte nuisibilité du charançon de la tige du colza est provoquée par le dépôt des œufs au niveau de la tige qui engendre déformations et éclatements, la nuisibilité du charançon de la tige du chou qui pond ses œufs au niveau des pétioles est considérée comme négligeable. Les larves migrent vers la tige pour achever leur développement sans provoquer de grosses perturbations.

Il est donc important de bien distinguer les deux espèces au niveau des captures dans les pièges en examinant à la loupe (x10) les insectes piégés qui se distinguent par les extrémités des pattes. Les tarsi sont de couleur orangée pour le charançon de la tige du chou, noirs comme le reste du corps pour le charançon de la tige du colza. Cette différence n'est le plus souvent bien visible que sur insectes secs.



A noter que quelques baris ont aussi été notés, accompagnant les autres charançons dans 3 des 16 situations ayant fait l'objet d'un relevé en ce début de semaine. Rappelons qu'ils se distinguent facilement des deux autres charançons par des reflets métalliques, et une forme en obus caractéristique et nettement différente.

Les baris se portent progressivement vers les cultures au cours du printemps, parfois avec de premières arrivées dès l'automne. Ils pondent au niveau des collets des plantes mais le développement des larves dans les racines est très décalé par rapport au cycle de production de la culture, et à ce titre ils sont considérés comme non nuisibles.

Ce BSV reprend des observations ponctuelles qui donnent des tendances régionales. La Chambre Régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Directeur de Publication: Jacques Chazalet, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture
Coordonnées référent: François Roudillon (CA 03) - froudillon@allier.chambagri.fr 04-70-48-42-42
Publication Hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation